Inutile d'ajouter qu'il ne faut pas trop multiplier les récompenses. En effet, donner des prix avec profusion, c'est ôter toute valeur morale à cette distribution. Décernées dans ces conditions, ces récompenses ne sont plus un moyen d'émulation ; elles produisent des effets déplorables, tant au point de vue de l'éducation qu'à celui de l'instruction.

Les distributions de prix ne seront réellement utiles, et ne répondront au but pour lequel elles sont instituées, qu'à la condition de se conformer aux règles suivantes : récompenser uniquement le vrai mérite ou l'effort constant, ne pas prodiguer les prix, mais leur donner une valeur réelle, en un mot en faire la sanction du travail de toute l'année. Ainsi ces récompenses doivent résulter non pas d'une composition unique, mais du calcul de toutes les compositions de l'année dans chacune des parties du programme.

A ce titre seulement, les distributions de prix tiendront constamment les élèves en haleine, constitueront un moyen sérieux d'émulation, un stimulant efficace pour la fréquentation scolaire.

Dans le choix des livres de récompense, il importe de faire une large part aux ouvrages canadiens. La librairie Beauchemin de Montréal a publié ces années dernières une soixantaine de jolis volumes, choisis parmi nos meilleurs auteurs. Encourageons cette œuvre, ainsi que celle de *l'Action Française* et de la Société Saint-Jean-Baptiste, également de Montréal.

PIERRE LEGRIS.

"APRÈS LA CONQUÊTE"

LE MOUVEMENT INTELLECTUEL.

(*Extrait d'une conférence donnée à l'Université de Montréal par M. l'abbé L. Groulx.*)

Avec la France, n'est-ce pas, du reste, une rupture complète dans l'ordre intellectuel ? Entre l'ancienne mère-patrie et nous, les circonstances de la séparation ont encore agrandi les distances. On pouvait prévoir que les Canadiens ne chercheraient guère l'appui d'un peuple qui, délibérément, paraissait vouloir rompre avec eux, qui avait même fêté, par des illuminations, la perte de la Nouvelle-France. Mais, plus que tout le reste, la politique du conquérant allait nous jeter dans cet isolement. Dès le lendemain des capitulations, mais surtout dès la cession, c'est un dessein arrêté, dans l'esprit des nouveaux gouvernants, de briser toutes relations entre le Canada et la France. "Ici, écrit de Londres Mgr Briand, on est extrêmement opposé à ce que les Canadiens aient communication avec les Français".

Cette détermination s'inspire de motifs d'ordre politique et économique, mais aussi de quelques autres où ces grands intérêts n'ont rien à voir. Il y a eu un temps en ce pays où de n'être jamais allé en France valait la meilleure des recommandations ; où la seule imprudence de faire instruire ses enfants à Paris, désignait à la suspicion des gouvernants, où les officiers canadiens qui revenaient au pays couraient chance de passer pour espions du gouvernement français ; un temps enfin où un gouverneur du Canada proposait aux dirigeants de Londres, comme objectif, à ne jamais perdre de vue, la destruction de l'influence française dans notre clergé. Douze ans après la conquête, en 1772, la permission sera refusée à la France de décorer les anciens miliciens du Canada. Toute notre vie économique est régie à cette époque par les principes rigoureux du *Pacte colonial* qui nous tiennent, envers l'Angleterre, dans une vassalité absolue. Une douane rigide nous interdit tout commerce